

Pour diffusion immédiate
Code CNW 70

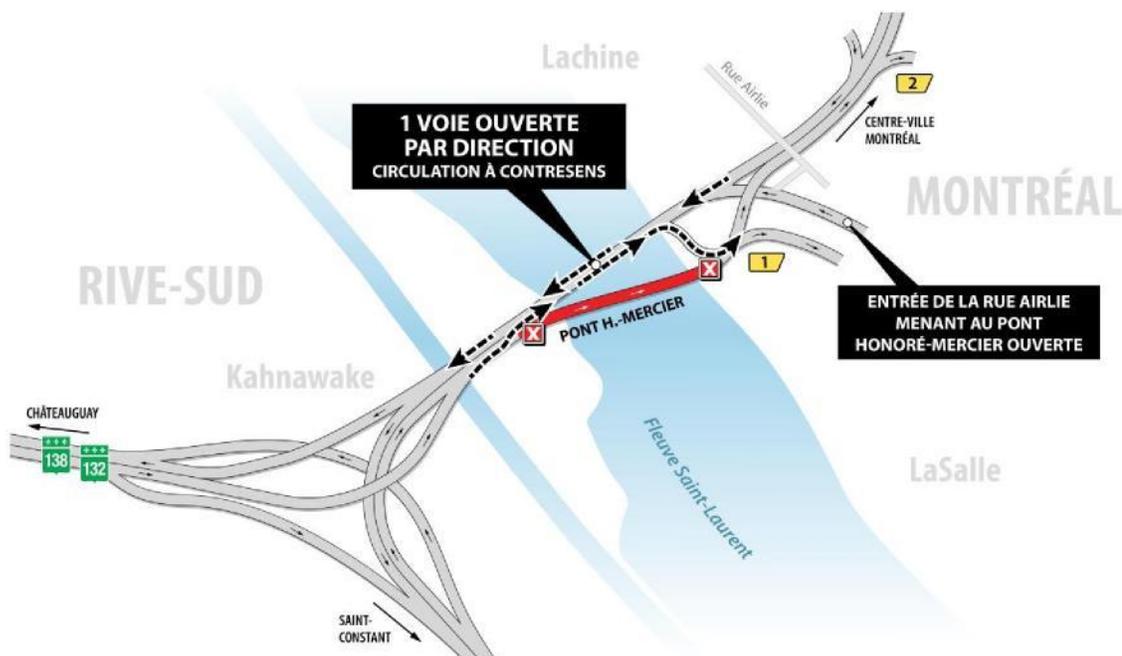
Route 138 entre Kahnawake et Montréal (arrondissement de LaSalle)

1 voie ouverte par direction au pont Honoré-Mercier du 26 juin au 20 juillet

Montréal, le 3 juin 2019 – Le ministère des Transports informe les usagers de la route qu'il poursuivra ses travaux de maintien au pont Honoré-Mercier au cours de l'été. Les interventions planifiées, liées essentiellement à la réparation des dalles, requièrent la fermeture partielle du pont pendant toute la période des travaux.

Gestion de la circulation – du 26 juin au 20 juillet

- 1 voie ouverte par direction sur le pont Honoré-Mercier



Plusieurs mesures d'atténuation pour faciliter la circulation malgré les travaux

Conscient des répercussions du chantier sur la mobilité du secteur, le Ministère, de concert avec ses partenaires de [Mobilité Montréal](#), déploie les mesures d'atténuation suivantes :

Mesures de transport collectif

- Prolongation des heures d'opération de la voie multifonctionnelle sur la route 132/138 : de 5 h à 20 h, 7 jours sur 7, pendant toute la durée des travaux
- Maintien des horaires du service d'exo pour les autobus des secteurs Haut-Saint-Laurent et Sud-Ouest et ajout d'autobus (doubleurs) pour assurer la régularité du service durant les travaux

- Gratuité du transport collectif du 26 au 28 juin 2019
 - Passages gratuits pour les autobus d'exo des secteurs du Haut Saint-Laurent et du Sud-Ouest qui empruntent le pont Honoré-Mercier
 - Passages gratuits pour le service de train de la ligne exo4 Candiac
 - Remise de titres de la STM à l'embarquement des usagers aux gares Candiac, Delson, Saint-Constant et Sainte-Catherine
 - Remise de titres de la STM au débarquement des usagers des autobus du Haut Saint-Laurent et du Sud-Ouest qui empruntent le pont

Mesures liées au camionnage

- Interdiction de circulation pour les camions de trois essieux et plus aux heures de pointe les jours de semaine :
 - de 5 h à 9 h 30, en direction de Montréal
 - de 15 h à 19 h, en direction de Châteauguay
- Passage gratuit des véhicules de la catégorie 2* (véhicule routier dont la hauteur est égale ou supérieure à 230 cm) sur l'autoroute 30
 - de 4 h 30 à 10 h, en direction de Vaudreuil-Dorion
 - de 14 h 30 à 19 h 30, en direction de Brossard

*Cette catégorie inclut la plupart des camions semi-remorques, les véhicules lourds, les véhicules récréatifs, les voitures avec remorques, les autobus gérés par des entreprises privées et autres véhicules lourds de type commercial.

Mesures pour inciter à modifier son itinéraire

- Prolongation des heures de pointe au pont Victoria :
 - de 5 h à 10 h, 2 voies en direction de Montréal
 - de 14 h à 20 h, 2 voies en direction de la Rive-Sud
 Le camionnage lourd demeure toutefois interdit sur le pont Victoria.

Rappelons que la reconstruction du pont Honoré-Mercier (portion provinciale) est en planification comme l'indique le [Plan québécois des infrastructures 2019-2029](#). D'ici la réalisation de ce projet majeur, d'autres interventions sont à prévoir pour maintenir l'infrastructure fonctionnelle et sécuritaire.

Ces travaux de maintien sont inscrits dans la [liste des investissements routiers 2019-2021 de la région de la Montérégie](#). Le Ministère remercie les usagers de la route pour leur collaboration. Afin de planifier adéquatement vos déplacements, informez-vous sur les entraves en cours et à venir en consultant le [Québec 511](#). Pour la sécurité des usagers de la route et celle des travailleurs, le respect de la signalisation en place est essentiel.

Plus d'information sur le pont Honoré-Mercier est disponible sur [le site Web du Ministère](#).

-30-

Source : Ministère des Transports
Tél. : 514 873-5600

